

L'Eclaireur du Gâtinais, 12 décembre 2013

Planté au parc de la Colline Un arbre pour rappeler les valeurs de la laïcité



Trois enfants du quartier ont planté l'arbre.

■ A l'occasion de l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 dite « loi de séparation des églises et de l'État », un collectif d'associations laïques et de cultes de l'agglomération organisait, dimanche, une cérémonie commémorative.

Trois enfants du quartier Kennedy, aidés par Jean-Pierre Door et Jean-Pierre Sueur, ont ainsi planté un arbre, symbole de la laïcité, en plein cœur du parc de la Colline (quartier du Plateau).

Michel Regnault, au nom de ce collectif, profitait de cette occasion pour rappeler les valeurs essentielles

de la République, la liberté, l'égalité et la fraternité bien sûr, mais rappelait aussi que « cette loi est une clef pour mieux vivre ensemble, une clef qui ouvre les portes vers la liberté de conscience, l'égalité de toutes les options spirituelles, légalité de tous devant la loi, la séparation de la sphère publique et de la sphère privée. »

« Cet arbre va prendre son ampleur et nous y veillerons », soulignait pour sa part Jean-Pierre Door. « Le parc de la Colline créé au milieu d'un quartier qui évoque la diversité était l'endroit idéal pour planter cet arbre. »